

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2013

---

PRÊT À TAUX ZÉRO POUR L'AMÉNAGEMENT DU DOMICILE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES - (N° 494)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS4

présenté par  
M. Darmanin, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« sans »,

les mots :

« ne portant pas ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.